

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 11 juillet 2024

portant nomination d'une régisseuse intérimaire de régies d'avances et de recettes sur crédits budgétaires au service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Seine maritime antenne de Rouen à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes

NOR : JUSK2419308A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 30 avril 2020 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à créer des régies de recettes et de régies d'avances auprès des établissements pénitentiaires, des services pénitentiaires d'insertion et de probation, des résidences administratives au sein des directions interrégionales des services pénitentiaires et de la direction des services pénitentiaires d'outre-mer ;

Vu l'arrêté du 18 septembre 2020 portant institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès des résidences administratives des directions interrégionales des services pénitentiaires et de la direction des services pénitentiaires d'outre-mer ainsi que des établissements pénitentiaires ;

Vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics ;

Vu décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière de gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu l'agrément du comptable public assignataire pour la nomination de la régisseuse intérimaire en date du 08 juillet 2024,

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Perrine BOLUSSET, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, est nommée en qualité de régisseuse intérimaire, sur crédits budgétaires, au service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Seine maritime antenne de Rouen à compter du 11 juillet 2024.

Article 2

Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié au comptable assignataire par Madame la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes en sa qualité d'ordonnateur secondaire délégué.

Fait le 11 juillet 2024.

Pour le ministre et par délégation,

Le chef du bureau de la synthèse,

G DUFNERR